



Le 03 octobre 2013

Mr Daniel PFEIFFER

Directeur du STRMTG

Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés

1461, rue de la Piscine

38400 Saint-Martin d'Hères

Mr le directeur du STRMTG,

Par la présente, nous vous écrivons afin que vous fassiez intervenir vos services sur le réseau de tramway de Dijon.

En effet depuis l'ouverture de la ligne T2 (décembre 2012) qui va de Chenôve centre à Dijon (terminus Valmy), nous nous battons avec notre entreprise (Kéolis Dijon, Groupe Kéolis), la ville de Chenôve et « le grand Dijon » autorité organisatrice des transports.

La dangerosité de l'espace urbain du site du mail sur Chenôve, nous est apparue très vite. Plus de sept accidents matériels (depuis 12/2013) avec des véhicules terrestres et de nombreux F.U. dus aux nombreux incidents générés par l'activité du quartier.

Ce site n'est aucunement barriéré et une école maternelle se situe à la limite du gabarit limite d'obstacle dit « GLO ». Un quartier très social où les jeunes (moins de dix ans et autres) s'amuse seuls dehors sans aucune surveillance particulière d'adultes est aussi notre très grande préoccupation. Suite aux beaux jours de cet été notre vigilance s'est accrue car le site engazonné est pris par ceux-ci comme un terrain de jeux. Divers événements s'y produisent tous les jours (Jeux divers, cailloux dans les rails, jeux de ballons, vélo sur les rails,...). Dernier en date, un nouveau jeu amuse les adolescents, « je m'élanche devant le Tram et qui passera le plus proche sans être touché ». Voyez-vous cette performance stupide qui amènera un mort soyez en sûr !!!!!!!!!!!!!!!

Vous vous êtes rendu compte de la dangerosité des sites « Tramway » en (re)construction et avez créé au sein de l'Europe : TU1103 « Opération et sécurité de tramways dans l'interaction avec l'espace public » piloté dans les différents pays dont la France et en particulier en partenariat avec Mme Fontaine Laetitia. Dans votre première lettre d'information, vous indiquez « Le but absolu de TU 1103 est d'améliorer le tram et la sécurité LRT, par une meilleure gestion de leurs insertions dans des espaces urbains et donc minimiser des accidents et leurs impacts tant sur le système de transport que sur la société. Notre Action permettrait une meilleure compréhension des problèmes, des solutions et un retour d'information partagé, à une échelle européenne »





Par ces biais, nous vous demandons d'étudier et d'agir très rapidement auprès de notre A.O. et de la ville de Chenôve pour faire sécuriser le site du « MAIL » à Chenôve.

En tant qu'organisation syndicale soucieuse de la sécurité des personnels et de l'espace public, nous nous devons d'agir avec une grande réactivité avant qu'un mort ne survienne dans cette espace de « pseudo-jeux ». Les vitesses limites dans ces endroits vont jusqu'à 40 voir 50Km/h (en fonction des contraintes techniques du réseau). Elles ne le sont pas en fonction des espaces publics environnants. Nous devons très vite convenir avec nos collègues conducteurs de « Tramway » de rouler à des vitesses largement inférieures (en dessous de 15 Km/h), tant que le site ne sera pas sécurisé. De plus nous informerons nos collègues, qu'au prochain incident, ils pourraient utiliser leur droit de retrait individuel. De ce fait, nous leur demanderons de rebrousser en sécurité, avant d'arriver sur ce site.

En espérant voir aboutir ces modifications, vous lire et rencontrer vos services, nous vous prions d'agréer, monsieur le directeur, nos salutations les meilleurs.

Mr Vandembroucke François

Délégué syndical

Pour l'équipe CFDDIVIA

